ZOOM SUR...

Diffusion CHANTECLER Juillet 2021 "Inf'auxonne" Page 16

Le Conseil Citoyen

Première étape : participez au conseil de votre quartier

La volonté de la municipalité de **mettre à l'honneur la démocratie participative** prend tout son sens avec la mise en place du Conseil Citoyen.

La première mission du Conseil Citoyen est de **permettre l'émergence et la valorisation de l'expression libre des habitants**, en leur créant un espace de **propositions** et **d'initiatives** à partir de leurs **besoins**. Il conduit à envisager les habitants et les acteurs du quartier comme des **partenaires** à part entière.

Le Conseil Citoyen vous permettra, à vous, Auxonnais·es, d'élaborer et de conduire des projets s'inscrivant dans la politique globale, pour votre quartier, votre ville. **Le Conseil Citoyen, c'est votre Assemblée !**

Afin de **garantir la représentation de l'ensemble de la population auxonnaise**, il sera mis en place, dans un premier temps, **des conseils de quartier, qui désigneront un représentant pour siéger au Conseil Citoyen.**

Vous souhaitez devenir un citoyen actif de notre commune, faire émerger vos projets ?
Le découpage des quartiers et les dates des conseils seront prochainement mis en ligne sur www.auxonne.fr et sur la page Facebook @Ville d'Auxonne.

Pour plus d'informations, contactez-nous par courrier électronique à l'adresse conseil.citoyen@mairie-auxonne.fr.

La revitalisation du centre-ville

Besoin d'aide pour financer vos travaux ?

Auxonne 2025
Construisons le centre-bourg de demain

Vous êtes **propriétaire occupant ou bailleur dans le centre-ville ?**
Vous souhaitez **rénover** votre immeuble, votre logement ?
La commune peut vous aider à financer vos travaux !
Le cabinet Urbam Conseil (03 29 64 05 90 - cotedor@urbam.fr) et le chargé de revitalisation du centre-bourg (Nelson BONFILS - 03 80 60 44 95) se tiennent à votre disposition pour vous renseigner.

Exemples :
Monsieur et Madame T. sont **propriétaires bailleurs** d'un logement ancien très dégradé.
Travaux projetés : remplacement des menuiseries extérieures, réfection de l'installation électrique, isolation des combles, ventilation mécanique, remplacement de la chaudière gaz, isolation des murs, réfection de la toiture.
Coût total des travaux : 60 000 € HT / Loyer conventionné prévisionnel : 535 €/mois
Total des aides estimées : 33 000 €

Monsieur B. est propriétaire d'un logement qu'il occupe. Son revenu fiscal de référence est de 12 000 € (hors allocation).
Travaux projetés : réfection et adaptation complète d'une salle de bain.
Coût total des travaux pris en charge : 9 000 €HT
Aide mobilisable estimée : 5 850 €,
soit 65 % du coût des travaux HT

Comment ça marche ?
- Je prends contact avec Urbam Conseil
- Je définis mon projet sur la base de conseils techniques et d'une visite
- Je suis accompagné·e dans les étapes de montage de mon dossier de financement
- Je suis accompagné·e dans la réalisation des travaux et pour obtenir des subventions

ZOOM SUR...

Diffusion CHANTECLER Juillet 2021 "Inf'auxonne" n° 69 p. 16

Mutuelle communale

Près de 200 personnes intéressées

Ace jour, vous êtes près de 200 à avoir manifesté votre intérêt pour la mutuelle communale. Merci à tous !

Cet état des lieux de personnes potentiellement intéressées a permis à l'équipe municipale de présenter un projet plus précis aux organismes. Plusieurs ont été contactés, **6 ont répondu et travaillent sur des propositions.**

Soucieux de vous présenter une mutuelle communale qui propose des garanties optimales avec un coût intéressant, les personnes qui pilotent ce dossier prennent le temps d'examiner et de repréciser chacune des propositions avec attention.

Toutes les fiches contact, déposées en mairie ou transmises par mail, ont bien été réceptionnées. Vous serez contactés dès qu'une proposition aura été validée.

Tranquillité publique

Mise en place du CLSPD

Soucieuse des différents problèmes liés à l'insécurité à Auxonne, la municipalité a décidé de mettre en place très prochainement un CLSPD **(conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance).**

Des discussions et des décisions seront prises lors de cette assemblée. Elle sera composée de différents acteurs, à la fois du domaine de la sécurité publique, du monde associatif, des bailleurs sociaux, de l'éducation nationale et des collectivités territoriales.

Ce signal fort visera à préserver le sentiment de sécurité dans l'espace public.

Conseil Citoyen

Les conseils de votre quartier prévus en début d'année

Sous réserve de l'évolution sanitaire, les conseils de quartier, qui n'ont pas pu se tenir en 2020, devraient avoir lieu début 2021. Vous pourrez y désigner **votre représentant pour siéger au Conseil Citoyen.**

Le Conseil Citoyen vous permettra, à vous, Auxonnais·es, d'élaborer et de conduire des projets s'inscrivant dans la politique globale, pour votre quartier, votre ville.

Le découpage des quartiers et les dates des conseils seront prochainement mis en ligne sur www.auxonne.fr et sur la page Facebook @Ville d'Auxonne.

ZOOM SUR...

Diffusion CHANTECLER Juillet 2021 "Inf'auxonne" n° 71 p. 16

Mutuelle communale

Elle est opérationnelle depuis le 1er avril

Depuis le 1er avril, la Mairie d'Auxonne propose à ses citoyens la possibilité d'adhérer à un contrat de « mutuelle communale » conventionné en mars dernier.

Le choix final s'est porté sur l'organisme **AXA**, qui a pour avantage de proposer des **réductions tarifaires intéressantes** pour les Auxonnais, tout en gardant la possibilité de proposer des **formules avec garanties individualisées.**

La convention de santé communale prévoit pour les habitants de la ville d'Auxonne, **une remise tarifaire allant de 15 à 25 %.** Nous rappelons que la seule condition est d'**être résident d'Auxonne.**

Des permanences sont proposées tous les jeudis aux Halles, à partir du 2 septembre. Vous pouvez également prendre rendez-vous directement avec nos interlocuteurs privilégiés : **Sandrine BARAULT et Irène BAULOT au 03 80 70 29 42.**

Retour sur...

Le Salon des Artisans de la Rénovation

La deuxième édition du Salon des Artisans de la Rénovation s'est déroulée samedi 29 mai, sur la place d'Armes. **12 exposants** étaient présents pour conseiller et accompagner les Auxonnais dans leurs travaux, de la phase de projet aux finitions, en passant par le financement.
150 personnes sont venues chercher leurs conseils.

Conseil citoyen

C'est le moment de vous manifester

Le Conseil Citoyen va se mettre en place !
Vous souhaitez vous impliquer en tant que citoyen auxonnais, faites en nous part !

Contact **conseil.citoyen@mairie-auxonne.fr.**

Plan Local d'Urbanisme

Consultez-le en ligne

Le PLU divise le territoire communal en **17 zones** auxquelles s'applique un règlement précis.
Il est possible de le consulter sur le site **GEOPORTAIL de l'urbanisme, www.geoportail-urbanisme.gouv.fr.**
Vous y trouverez toutes les questions sur le zonage de votre parcelle, ainsi que le règlement lié à cette zone.
Les documents sont également disponibles pour consultation aux services techniques de la ville.